manquent les Nos 812 et 813 (congés annuels)

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

Administration - Rédaction
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Téléphone 1.48
Directeur : Marcel LIEUTIER

66me Année — N° 814 | SAMEDI 2 SEPTEMBRE 1961 | Parait le Samedi

Tarif des Annonces : Annonces Légales : 0 NF 80 la ligne ; Autres Annonces : on traite à forfait
Pour la Publicité extra-régionale ; s'adresser à l'AGENCE CHIMOT, 3, rue d'Amboise, PARIS (2e)

Le numéro : 0 NF 10
Abonnement : 1 an : 4 N.F. 50
C. C. P. PASCAL - LIEUTIER
156-36 Marseille

CONTE DU «SISTERON-JOURNAL»

LA MARRAINE

par Edmond CALVET

Pour une surprise, c'en fut une, et pas ordinaire celle-là, quand, un matin, à Costamerle, on apprit le prochain mariage de Mlle Olympe Bouscarle — dite la Lympe — «estireuse» de son métier ou, comme on dit moins pittoresquement, aujourd'hui, repasseuse et patronne d'un atelier, à la rue Mercerie.

De tous côtés, les langues allaient leur train :

— Est-il Dieu possible, s'écriaient à tout venant les commères de chaque quartier, que la Lympe, qui va sur ses 50 ans, ose convoler en justes noces avec Amédée Paulon, à peine libéré du service militaire et dont elle va paraître la maman ?... Des fois, est-ce qu'elle n'aurait pas un peu «viré cadran» ?...

Dans les divers cafés et cercles de la ville, certains vieux messieurs, clignant de l'œil, murmuraient :

— C'est la faute au retour d'âge...

D'une façon générale, on était d'accord pour blâmer le futur jeune mari qui, dans cette prochaine union scandaleuse, n'avait en vue que le magot de la vieille.

Par ailleurs, sitôt après la publication des bans, à la messe du dimanche, toutes les vieilles filles, notamment les plus âgées, ne manquèrent pas de se livrer, sur la place de l'Eglise, à une protestation quelque peu tapageuse, comme si elles s'estimaient atteintes en bloc dans leur dignité de célibataires, toujours prêtes à répliquer avec aigreur à quelque fâcheux marieur que, pour une femme, il vaut mieux vivre seule que mal accompagnée.

Il fallait entendre, au milieu du brouhaha général, leur doyenne Estelle Malician et aussi la plus exaltée, s'écrier à grand renfort de gestes :

— Et dire que pareille annonce, sortie des lèvres de monsieur le curé, est tombée du haut de la chaire sacrée de notre église, en pleine messe dominicale !... J'ai bien cru que ma tête éclatait comme sous l'effet d'une bombe !... Pauvre de moi !... Je me demande si elle est encore solide sur mes épaules !...

— Çà m'a produit le même effet !... ajouta une voix chevrotante.

— A moi aussi ! répétèrent successivement en fausset plusieurs autres voix.

Après quoi, la doyenne reprit sur un ton très ferme :

— Il faut empêcher à tout prix ce mariage scandaleux, car il y va de la réputation de toutes les vieilles filles costamerlaises !... Chacune de vous est-elle prête à l'action ?...

— Oui... oui... répliquèrent les plus décidées, la main levée comme pour un serment.

Dès le lendemain, une délégation fut envoyée auprès de la Lympe pour la prier de réfléchir sérieusement pendant qu'il était temps encore et de revenir sans tarder à des sentiments plus raisonnables qui l'empêcheraient de s'engager dans une voie dangereuse au bout de laquelle, en raison de l'extrême jeunesse de son prétendant, elle pourrait connaître bien des mécomptes et peut-être pis encore. D'ailleurs puisqu'elle avait décidé de renoncer au célibat, il lui serait loisible de faire un heureux choix parmi les honorables célibataires ou veufs, ses contemporains qui ne manquaient pas dans la ville. Plus d'un, parmi eux, consentirait de grand cœur à s'unir à une personne de bon renom comme elle, ayant pignon sur rue, exerçant une profession presque artistique où une extrême propreté est de rigueur, et possédant, pour son propre compte, dans de vastes armoires, un linge de corps et de maison dont la quantité et la variété faisaient l'envie des ménagères de Costamerle. Au besoin, ses bonnes amies s'offriraient volontiers à faire toutes démarches utiles en sa faveur.

Apprenez hélas ! que la Lympe réserva tout d'abord le plus froid accueil à la délégation, composée pourtant de ses plus vieilles amies ; puis, hochant lentement la tête, elle fit la petite bouche à leurs propositions les plus raisonnables et déclara, avec hauteur, qu'elle était bien décidée à ne prendre pour époux que le jeune horticulteur Amédée Paulon, du Grand-Jardin, et qu'à cet égard elle n'avait de comptes à rendre à personne.

Ainsi qu'il était à prévoir, les demoiselles de la délégation en furent pour leurs frais. A la fois dépitées et suffoquant de colère, elle s'empressèrent d'aller mettre au courant de l'insuccès de leur démarche leur confrérie qui, ce jour-là, tenait ses assises chez les Demoiselles Gigeon, lingères, rue Mercerie.

La désolation générale était à son comble quand soudain arriva en trombe, sur ses longues jambes, pareilles à des échasses, Mlle Estelle Malician qui, ayant appris la mauvaise nouvelle avec un haussement d'épaules, s'écria d'un air triomphant :

— Vous pouvez toutes vous réjouir, chères amies, car je vous apporte une bonne nouvelle !!...

— Laquelle ?... demanda l'assistance d'une seule voix.

— Apprenez donc que je suis en mesure de vous donner l'assurance que jamais, au grand jamais, la Lympe ne pourra devenir Madame Paulon !!...

— Pas possible !... — Comment çà !... Vite expliquez-vous !... s'écrièrent coup sur coup les vieilles filles.

— Vous avez bien entendu monsieur le curé déclarer, après la publication des bans, que les personnes qui connaîtraient les empêchements à ce mariage devraient lui en faire part sans tarder sous peine d'un grave péché. Eh bien, j'ai réussi à trouver un empêchement de la plus grande importance, de la plus haute gravité, de la plus...

— Quelle peut bien être la nature de cet empêchement ?... coupa une voix qui trahissait quelque impatience.

Un instant, Mlle Malician eut l'air de retenir son souffle, comme pour mieux ménager son effet de surprise et penchant son visage rayonnant de joie intérieure vers ses amies qui, bouche bée, étaient comme suspendues à ses lèvres, elle susurra d'une voix flûtée :

— Par hasard, ignoriez-vous que la Lympe est la marraine de son prétendant ?...

— Pas du tout, lui fut-il répliqué. Mais en quoi cette qualité de marraine peut-elle nous intéresser dans le cas présent ?...

— Plus que vous ne pensez, reprit Mlle Malician. Au souvenir d'une vieille histoire qui s'est passée dans mon enfance, j'ai couru chez monsieur le curé qui m'a confirmé que, d'après le Droit Canon, le parrainage chrétien crée une parenté spirituelle qui constitue un empêchement dirimant au mariage. Réjouissez-vous, mesdemoiselles, car nous avons partie gagnée !...

Comme bien on pense, une ovation délirante accueillit cette révélation sensationnelle.

Mlle Malician poursuivit aussitôt :

— Ah ! vous pouvez croire qu'elle a encore de la chance dans son malheur, la Lympe !... Et même j'ai droit à ses remerciements. Figurez-vous en effet que si je n'avais pas révélé à temps cet empêchement, toujours d'après le Droit Canon, le mariage, une fois célébré, aurait pu être déclaré nul.

Ces dernières paroles déchaînèrent aussitôt de violents transports de joie. On applaudissait, on se félicitait, on s'embrassait en un brouhaha indescriptible, sauf toutefois dans un coin où deux vieilles filles, à demi sourdes l'une et l'autre, tenaient ce pittoresque colloque avec un peu de tremblement dans la voix :

— Où est-il ce fameux canon dont vient de parler notre dévouée Mlle Malician ?...

— ...Dans la bibliothèque de monsieur le curé, je crois, répondit son amie. Car c'est le Droit Canon de l'Eglise.

A quoi son interlocutrice répliquait avec effroi :

— Comment !... vous dites qu'il est droit, ce canon !... Mais alors si notre curé vient à tirer droit sur la maison de la Lympe, la mienne qui se trouve à côté, va sauter aussi !... Pauvre de nous, c'est la fin du monde !...

Une fois le calme revenu, on entendit une voix demander :

— Croyez-vous que la Lympe ne pourrait pas obtenir les dispenses nécessaires ?...

A quoi Mlle Malician réplique :

— J'ai posé la même question à monsieur le curé qui m'a informé qu'à cet effet elle devrait s'adresser par la voie hiérarchique à notre Saint-Père le Pape, à Rome, et qu'il faudra un certain temps pour obtenir une réponse sans compter qu'elle devra payer des frais de chancellerie assez élevés. Or comme elle n'a pas l'habitude d'attacher les chiens avec des saucisses, elle y regardera à deux fois avant d'adresser en haut lieu une requête émanant d'époux d'âges disproportionnés. En tous cas, comme le mariage ne sera pas pour demain, elle aura le temps de réfléchir.

En effet, écoutant bientôt la voix de la raison et, d'autre part, on ne peut plus touchée de l'intérêt que lui portaient franchement ses amies d'enfance qui avaient pris à cœur de la tirer, malgré elle, d'un mauvais pas, la Lympe, rejetant pour jamais une dangereuse illusion, ne tarda pas à retirer sa parole à son trop jeune fiancé.

Or, à la suite de cette peu banale histoire, le bruit s'étant répandu, parmi les gamins de mon âge, qu'il existait, dans la bibliothèque de monsieur le curé, un exemplaire du Droit Canon dont les gens ne parlaient, à voix basse, qu'avec un respect mêlé d'un peu de crainte, voilà que, par les jeux de notre imagination enfantine facilement déformante, nous croyions à la présence, dans le presbytère d'un vrai canon à l'aspect redoutable, toujours prêt à jeter feu et flamme, au sens propre, contre ceux qui oseraient braver les foudres de l'Eglise.

Un jour même, à la sortie de l'école, il se trouva, parmi nous, un effronté petit menteur pour prétendre qu'il en avait vu la gueule pointée vers une fenêtre...

— Quelle fenêtre ? demandâmes-nous pour aller aussitôt nous rendre compte.

Alors, voulant parler d'une des fenêtres de la cure donnant, au nord, sur la rue du Rieu, le gamin fit cette réponse niaise qui provoqua l'hilarité générale :

— Parfaitement, j'ai bien vu le bout du canon par la fenêtre ouverte sur le «derrière» de monsieur... de monsieur le...

S'apercevant soudain de l'inconvenance de ses paroles, il rougit jusqu'aux oreilles et reprit en s'esquivant sous nos huées :

— ...sur le «derrière» de la maison de monsieur le curé.

Edmond CALVET.

Sisteron, Avril 1961.

En l'honneur d'Edouard de LAPLANE

Le Dimanche 13 Août, vers 11 heures, en présence de la Municipalité et de nombreuses personnalités de la ville, une plaque en l'honneur de Jean Aimé Edouard de Laplane, historien local, a été inaugurée.

Cette plaque apposée sur le mur de l'Horloge, porte ces mots :

A Jean Aimé Edouard de Laplane
1774 - 1870
Membre correspondant de l'Institut
Historien de Sisteron
sa ville reconnaissante.

Cette inauguration a été placée sous la présidence de Mme Ricard, née de Laplane, âgée de 93 ans, arrière petite-fille de l'historien, et de toute sa famille qui ne compte pas moins de 28 petits-enfants et arrières petits-enfants.

La plaque qui était recouverte d'une oriflamme aux couleurs Sisteronnaises, a été dévoilée par la plus jeune arrière petite-fille de Mme Ricard.

Et M. Elie Fauque, maire et conseiller général, dans un discours éloquent, est venu apporter l'hommage de la population Sisteronnaise à un de ses illustres fils.

Parmi l'assistance, on notait : M. Fauque, maire et conseiller général, assisté de MM. Maffren et Tron, adjoints, et de nombreux conseillers municipaux, M. Garoute-Arène, cousin du conteur Paul Arène, M. Edmond Calvet, homme de lettres, M. Aimé Blanc, homme de lettres, Pierre Colomb, président du Syndicat d'Initiative et de l'A.T.M., Marcel Lieutier, président du Comité des Fêtes, M. Loire, percepteur, M. Calmes, chef de gare, M. Marcel Reymond, directeur d'Ecole, M. Durbesson, capitaine des pompiers, et une forte délégation du «Quadrille Sisteronnais» accompagnée par M. Léon Albert, directeur, et un très nombreux public.

Ci-dessous nous publions le discours de M. Fauque :

Mesdames, Messieurs,

Avant que soit dévoilée la plaque qui rappellera aux générations futures le nom d'Edouard de Laplane, j'ai le très grand honneur et la difficile tâche d'évoquer la vie et l'œuvre de cet illustre Sisteronnais, issu d'une des plus anciennes familles de notre cité.

Jean Aimé Edouard de Laplane naquit au Virail le 11 Juin 1774. Son enfance s'écoula tout d'abord douce et heureuse, et le jeune Edouard commença ses études au collège de notre ville. La mort de son père, tué dans un accident de voiture, vint brusquement changer la situation de famille, et il entra au collège d'Embrun.

Ses études terminées vers 1790, il revint à Sisteron, auprès de sa mère. Il fréquente alors la bonne société de la ville. Dans ses mémoires, il nous parle complaisamment du marquis Rovère de Fontvieille et du Chevalier de Commandaire. Le premier avait épousé Mlle de Claret et le second Mlle de Gombert de Saint-Giniez.

Mais l'horizon politique s'obscurcissait, la Révolution commençait à gronder et ses échos, bien qu'assourdis parvenaient jusqu'à Sisteron.

M. de Laplane s'engagea dans le régiment où servait son frère Claude François, mais malgré le patriotisme et le dévouement dont ils firent preuve, ils furent dénoncés comme royalistes et inscrits sur la liste des émigrés.

Exilé au 18 Fructidor, il fut contraint de se réfugier à Turin. Il put, à nouveau, rentrer en France en 1799, quand la tourmente révolutionnaire fut apaisée (mais il n'obtiendra sa radiation définitive des fameuses listes qu'en 1802, sous Bonaparte).

Après quelques mois passés en la compagnie des siens, il quitte sa ville natale pour Paris.

Ce fut ensuite son mariage à Saint-Omer, le 21 Juin 1802, suivi d'un nouveau séjour à Sisteron, durant lequel il commença ses premières recherches dans les archives municipales. Il y découvrit notamment le fameux livre vert, recueil de toutes les chartes octroyées à la ville depuis le Xme siècle. Ces premières recherches serviront de base à l'histoire de Sisteron.

Nouveau retour à Saint-Omer et, en 1809, il reviendra s'établir définitivement à Sisteron.

C'est lors des évènements de 1815 qu'il fut nommé, par l'Autorité Royale maire de Sisteron, mais l'Empire ayant été rétabli, il reçut l'ordre d'arborer sur la mairie et les monuments publics le drapeau de Napoléon. Jugeant cet acte contraire à ses principes, il donna sa démission.

Après Waterloo, il devint conseiller général de Sisteron et peu de temps après son élection, président de cette assemblée.

En 1816, déjà connu par ses intéressantes communications historiques, il fut anobli par Louis XVIII.

En 1838, il publie son essai sur l'histoire municipale de Sisteron, dont le succès fut très vif.

Mais ce ne fut que le prélude à son œuvre capitale : l'Histoire de Sisteron.

Elle eut un très grand succès et l'Institut ouvrit ses portes à son auteur. M. de Laplane fut nommé membre correspondant de cette illustre assemblée.

Devenu très âgé, il rédigea les Mémoires destinées à ses enfants. «Que sont, dit-il, ces années qui me paraissent si longues et qui, maintenant écoulées, se réduisent à si peu de choses, c'est-à-dire à cette fumée qu'on appelle des souvenirs et qui ne sont que de vains regrets quand ce ne sont pas des tourments ?»

Il s'éteignit le 1er Janvier 1870, à l'âge de 95 ans, emportant dans la tombe les regrets de tous ceux qui l'avaient connu.

Sa mémoire mérite l'admiration et le respect.

Son œuvre, sa vie, sont et doivent demeurer un exemple, exemple que, par cette modeste plaque, nous voulons perpétuer.

* * *

J'ajouterai, en terminant, qu'il nous est particulièrement agréable que cette cérémonie ait lieu en présence de Mme Veuve Ricard, arrière petite fille de celui dont nous venons d'évoquer la mémoire, et en présence de ses descendants.

Nous comprenons et nous partageons leur joie et leur légitime fierté. Sisteron n'oublie pas ceux qui l'ont aimé et servi.

Cinéma VARIETES
Vendredi 8 Septembre 1961
à 21 heures
ENTREE GRATUITE
RADIO-CROCHET
10 NF de prix par chanson
avec
LES JOYEUX BOYS
Inscriptions des candidats :
Droguerie BERNARD.

CHAQUE JOUR POUR UN JOUR SEULEMENT
l'article surprise
Codec
A UN PRIX SURPRENANT

Alimentation AUDIBERT — Centre-Ville — SISTERON

© VILLE DE SISTERON

La Télévision

VERS LA CREATION D'UN SYNDICAT INTERCANTONNAL POUR L'INSTALLATION D'UN RELAIS DE TELEVISION

Lundi, à la Mairie de Sisteron, s'est tenue une importante réunion ayant pour objet l'amélioration de la réception des émissions de télévision. Aux côtés de M. Elie Fauque, conseiller général, maire de Sisteron, on notait la présence de MM. Massot, conseiller général du canton de La Motte du Caire, Bruschini, conseiller général du canton de Noyers, Aguillon, conseiller général du canton de Turriers, Bourg, conseiller général du canton de Ribiers, de MM. Maffren, adjoint, et Jame, conseiller municipal de Sisteron, ainsi que les Maires ou représentants des Maires de Noyers, Valbelle, St-Vincent-sur-Jabron, Châteauneuf Miravail, Les Omergues, Curel, Bevons, Barret-le-Bas, Châteauneuf-de-Chabre, St-Pierre-Avez, Salérans, Antonaves, Eourres, Mison, Entrepierres, Vilhosc, Mézien, St-Geniez.

M. Fauque ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes et donne connaissance de la correspondance échangée avec M. le Directeur de la R.T.F. à Marseille pour l'installation éventuelle d'un relais de télévision qui permettrait «d'arroser» toutes les parties «sombres» de la région.

M. Bruschini, dans un exposé clair et précis pose le problème : donner aux populations des campagnes et des villages de notre région au relief tourmenté la possibilité de rompre l'isolement, qui est une des causes de leur dépeuplement. La tendance actuelle de la R.T.F. n'est pas de faire de grands ensembles, mais au contraire un arrosage systématique du territoire. La solution pour Sisteron (arrosée que partiellement par le relais de Château-Arnoux) et pour les trois vallées (Jabron, Méouge, Sasse) serait donc d'installer un grand relais (au Mourre de Gache ou à Lure, par exemple) et des réémetteurs secondaires pour les zones d'ombre qui subsisteraient. Toutefois, la dépense d'installation du relais (et des réémetteurs) ainsi que des voies d'accès restant à la charge des communes, ce n'est que par le groupement dans un Syndicat Intercantonnal de toutes celles intéressées que ce vaste projet peut être réalisé, chaque commune participant aux frais au prorata de sa population.

M. Massot abonde dans ce sens et signale que la création de ce Syndicat devrait être envisagée sous la forme d'un «Syndicat à caractère multiple». De toute façon il engage vivement les communes de son canton à adhérer au futur syndicat. M. Aguillon apporte également son appui, son canton n'étant que très partiellement desservi par le relais de Gap. Il estime toutefois que la R.T.F. étant un service national elle devrait faire un effort pour nos campagnes dont les habitants sont des Français comme les autres.

M. Bourg assure de son côté la participation de son canton à ce projet notamment pour les communes de la vallée de la Méouge.

Enfin, après que M. Bruschini ait signalé que certaines communes de la Drôme serait également intéressées par la création de ce relais, M. Fauque tire la conclusion du débat : Eviter les initiatives fragmentées et se grouper pour réduire les frais. Une trentaine de communes seraient susceptibles d'adhérer. Une note et un modèle de délibération d'adhésion leur sera adressée et dès retour des réponses à la Mairie de Sisteron, chargée de centraliser la correspondance, une nouvelle réunion aura lieu pour la formation effective du Syndicat.

Nul doute qu'un tel projet rencontrera l'adhésion unanime de toutes les communes et qu'ainsi un nouveau pas dans l'aménagement de notre région déshéritée sera franchi.

Meubles BOUISSON
Sisteron - Saint-Auban
Choix incomparable
des plus beaux mobiliers
Modernes et Rustiques
aux meilleurs prix
VISITEZ NOS MAGASINS

DEPOT
TEINTURERIE DEGRAISSAGE
Mme MARGAILLAN
12, Rue de Provence — SISTERON
1er étage — Téléphone 194

Conseil Municipal

Le Conseil Municipal de Sisteron s'est réuni Mardi 29 Août, à 21 heures. Séance faible, la moitié des conseillers sont absents, le mois d'Août n'est pas favorable aux réunions, les vacances et la chaleur en sont les principales raisons.

L'ordre du jour n'est pas d'une grosse importance. Le vote du budget supplémentaire ne donne aucune discussion et quelques questions diverses faisant l'objet de larges discussions, sans apporter un résultat positif.

* * *

Sont présents : MM. Fauque, maire, Maffren, adjoint, les conseillers MM. Corréard, Baret, Rivas, Julien, Jame, Jouve, Derbez, Lagarde, Brémond, Richaud Maurice et Thélène.

M. Albert Lagarde est désigné secrétaire de séance.

M. le Maire donne lecture du procès-verbal de la précédente séance qui est adopté à l'unanimité.

M. Maffren, premier adjoint, donne le bilan financier, aussi bien les dépenses que les recettes de l'année 1960. Au nom de ses collègues, il adresse à M. le Maire les félicitations d'une si bonne gestion.

M. Maffren adresse également des félicitations à M. le Maire pour l'heureuse arrivée d'une deuxième petite-fille prénommée Domnine.

Puis M. le Maire donne en détail, article par article, le budget supplémentaire de 1961 qui se monte, tant en recettes qu'en dépenses, à la somme de 141.776.729 anciens francs, ce qui donne un budget annuel d'un demi milliard.

Il donne également le budget supplémentaire de l'Hôpital-Hospice qui s'élève à 43.000.000 d'anciens francs et le budget de l'Aide Sociale qui se monte à 447.122 anciens francs.

Tous ces budgets sont votés à l'unanimité.

Les questions financières étant terminées, le Conseil se penche alors sur la vie journalière de la cité en accordant une participation de 250.000 anciens francs au Concours de Boules des 10, 11 et 12 Septembre courant, organisé par la Boule Sisteronnaise, doté de 802.000 anciens francs de prix.

L'assemblée accorde aussi une indemnité de 2.000 anciens francs aux employés communaux qui travaillent aux travaux insalubres (goudronnage).

Cette indemnité a été demandée par le Syndicat Communal.

Une somme de 5.000 anciens francs par mois sera accordée à la personne choisie pour l'entretien du Stade Municipal, et la somme de 7.000 anciens francs est maintenue pour l'affichage officiel. M. Eyssautier, employé communal, fera donc l'affichage, mais en dehors des heures normales.

M. le Maire fait connaître qu'à partir du 1er Octobre prochain, M. Henri Revest, sous-chef de bureau, sera Secrétaire Général de la Mairie, en remplacement de M. Pierre Magaud, admis à faire valoir ses droits à la retraite. Cependant M. Magaud restera à la Mairie jusqu'au 31 Décembre 1961, mais à l'indice 205.

Egalement pour le premier Octobre, un deuxième Commissaire sera nommé.

(à suivre)

Toutes pièces en magasin :
SISTERON : Garage BUES
LARAGNE : Louis MIGNOT
SAINT-AUBAN : Roger PERRIN

QU'ELLE SOIT DE PORCELAINE DE FAIENCE... la cuvette des W.C. doit être impeccablement propre. Avec HYGIENO, sans peine, sans effort faites disparaître la crasse jaunâtre. Hygiéno désodorise et désinfecte. Drog. et gds mag.

C'est un produit ROLLET
Droguerie PAUL BERNARD

L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE DE CHASSE

La Société de Chasse de Sisteron «Saint-Hubert de la Haute-Durance» a tenu son assemblée générale le Dimanche 13 Août, à 10 heures, dans la salle de la Mairie.

Le jour choisi et l'heure de cette assemblée n'a pas été heureux et c'est seulement devant une vingtaine de sociétaires que cette réunion s'est tenue.

M. Louis Larrivée, président, donne le compte-rendu financier de la société qui se résume ainsi :

La société a encaissé 158 cotisations à 15 NF ; 4 à 16 NF ; 45 à 20 NF, 31 invitations à 2 NF la journée.

Le montant des recettes est de 4.906 NF 98 ; les dépenses s'élèvent à 3.547 NF 25.

Les dépenses ont été surtout provoquées par le repeuplement. Bien que les pays d'Europe Centrale n'aient pu livrer normalement, la société a procédé au lâcher de 24 lièvres, ainsi répartis : 5 à Vilhosc, 3 à Mézien, 6 à Authon, 2 à Sarrabosc, 5 entre les deux routes, 3 à Soleillet.

A signaler également un lâcher de 68 perdreaux. Enfin 30 faisans ont été lâchés vers le 20 Août, soit une dépense de 420 NF à déduire sur le solde en caisse qui sera donc de 1.340 NF environ.

Les quelques membres présents ouvrirent un débat sur de nombreuses questions, mais aucune décision ne peut être prise. On est également pas trop d'accord sur les réserves, cependant la réserve de Soleillet est supprimée.

M. Larrivée, de par ses obligations professionnelles, habite actuellement à Marseille et ne peut plus assurer la présidence de cette société, donne sa démission.

C'est M. Aimé Collombon qui est désigné comme président.

Voici donc la formation du bureau:

Président : M. Aimé Collombon.
Vice-Présidents : MM. Louis Jame et Maurice Bernard.
Trésorier : M. Maurice Gachet.
Secrétaire : M. Raymond Espinasse.

LITERIE DES ARCADES
Paul DAVIN
dépositaire
des matelas mousse Pirelli
des matelas Georges
matelas français de qualité.

CONCOURS DE BOULES

«La Boule Sisteronnaise» une des sociétés les plus actives du pays, veut terminer la saison bouliste sur une grande manifestation.

Elle organise donc, pour les 10, 11 et 12 Septembre courant, un Concours de Boules doté de 802.000 anciens frs de prix.

Cette importante manifestation est appelée à un grand succès et d'avance il faut dire un «bravo» aux dévoués organisateurs.

Ce concours est donc organisé par la Boule Sisteronnaise avec le concours de la Municipalité, du Syndicat d'Initiative, du Comité des Fêtes, des Commerçants de la Ville, de l'Usine Sapchim, de M. Jean Ranc, vins et spiritueux, du Pastis 51, et de la Bière Zénith.

Voici la liste des prix : 1 prix de 2.100 NF et 3 montres valant 270 NF; 1 prix de 1.000 NF et 3 pendulettes valant 240 NF ; 2 prix de 500 NF ; 4 prix de 250 NF ; 8 prix de 120 NF; 16 prix de 60 NF.

Prix Spéciaux : 1re équipe bas-alpine 150 NF ; 1re équipe Sisteronnaise : 100 NF et 3 Flaminaires valant 105 NF ; 2me équipe Sisteronnaise : 50 NF et 3 Stylos Waterman valant 90 NF.

Les inscriptions sont reçues au siège «Bar Léon» à Sisteron (Tél 150) par lettre ou part téléphone, à compter du Jeudi 7 Septembre jusqu'au Dimanche 10 Septembre à 8 heures. Tirage au sort à 8 heures 30 précises. Les parties seront arbitrées par M. Max Jauffret, arbitre national.

Une Consolante à Pétanque organisée par la Boule Sisteronnaise est prévue chaque après-midi de la durée du concours.

Occasion Autos
Vente-Achat-Echange
Crédit
TOUS VEHICULES
R. ROUGNY
Téléphone 158 SISTERON

«MIDI-AUTO»
A. ESCARTEFIGUE PEIPIN (B.-A.) Téléphone 16
Agence Automobile PEUGEOT
MAC-CORMICK Machines Agricoles
Mécanique Electricité Tolerie Peinture
Vente Echange Crédit Reprise NEUF et OCCASION

Le meilleur et le moins cher des TELEVISEURS de grande classe le 59 T 50 F
GRUNDIG
Le seul Téléviseur d'importation allemande spécialement conçu pour le standard français 819 lignes
EXTRA-PLAT 59 cm Rectangulaire
Bande passante 10 mégacycles
Sensibilité 15 microvolts
2me chaine UHF ou VHF 625 lignes
Distributeur exclusif :
A. LATIL
27, Rue Droite — SISTERON
Téléphone 3.36

Imprimerie LIEUTIER
25, Rue Droite — SISTERON
Directeur-Gérant : Marcel LIEUTIER

Agence «L'ABEILLE»
Assurances de toute nature
Achetez Scooter, Auto Camion, Car.
AVEC LA FORMULE
CRÉDIT-EXPRESS
- décision rapide
- formalités simples
- conditions les meilleures
- aucun frais de dossier

SOCRÉA
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 30 MILLIONS
SIÈGE SOCIAL : GAP (H.-A.) TÉLÉPH. 11.25
DEMANDER TOUS RENSEIGNEMENTS
A. ALIBERT
11, rue de Provence, SISTERON

AUX MEUBLES SISTERONNAIS
M. DOUSSOULIN
vous offre les plus beaux Meubles de la région aux plus bas prix
VISITEZ NOTRE EXPOSITION
La Bonne Adresse Téléphone 93
57, Rue Droite, 57
Ici moins de Luxe, moins de Publicité, mais DES PRIX
Tous Travaux Ebénisterie et Menuiserie sur demande

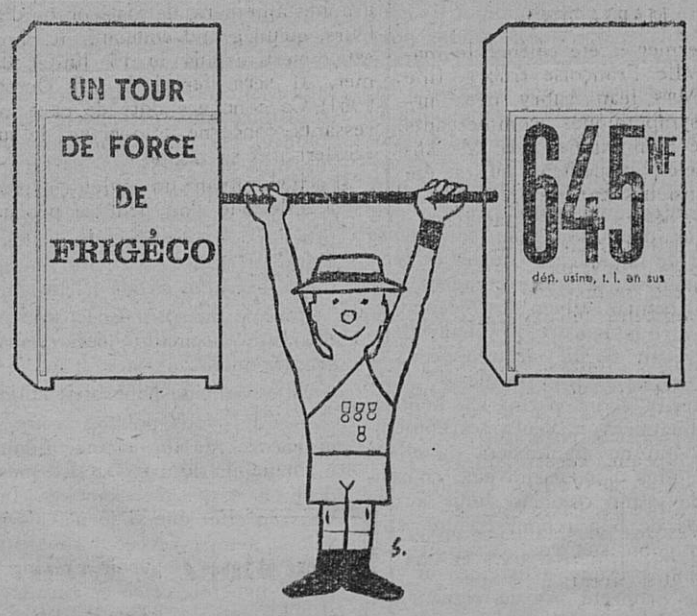

gamme complète de 100 à 250 litres
RANUCCI ELECTRICITE GENERALE ARMES ET MUNITIONS
Fusils Luigi Franchi, Verney-Caron, Charlin, Darne
25, rue Saunerie — SISTERON — Tél 314 et 322

© VILLE DE SISTERON

UN ULTIME HOMMAGE A ETE RENDU A UN PARACHUTISTE BAS-ALPIN TOMBE AU CHAMP D'HONNEUR

Le Jeudi 17 Août, à 11 heures, ont eu lieu les obsèques du jeune parachutiste Gard Jean-Pierre, dont les parents sont commerçants à Digne dans le quartier de la Mairie.

Victime du devoir, Gard est tombé à Bizerte au cours d'une escarmouche de rue, fauché par une rafale de mitraillette.

La levée du corps a eu lieu à Digne en présence de M. le Préfet des Basses-Alpes et des autorités départementales. Un détachement militaire rendait les honneurs.

Cette imposante cérémonie terminée le corps a été conduit à Volonne où l'inhumation a eu lieu au cimetière St-Martin dans un caveau de famille.

Pour tous vos permis de conduire une seule agréée

Auto-Ecole LATIL

Les Arcades SISTERON

Tél. 247

Cours de Code de la Route

UNE JEUNE FILLE SE TUE EN TOMBANT D'UN ARBRE

Un accident, aussi navrant qu'imprévisible a coûté la vie à une jeune fille de 13 ans.

En sautant d'un arbre où elle était juchée, la jeune Gavina Degortes butait à hauteur du cou sur une corde à linge. Dans le choc elle devait avoir les vertèbres cervicales brisées et la mort fut instantanée.

La mère, alertée par sa seconde fille de 4 ans, accourut mait restait impuissante devant le corps déjà inerte.

Cet accident a jeté la consternation à Sisteron et dans le quartier du Gand où la famille Degortes — une forte équipe de travailleurs — est très estimée de tous ses voisins.

LE THEATRE DE PROVENCE SERA BIENTOT DANS NOS MURS

La population de notre ville apprendra avec plaisir le prochain retour dans notre ville de la troupe «Dray d'Arcourt» et son populaire Théâtre de Provence qui depuis plus de 50 ans a conquis les populations provençales.

Après un très gros succès l'année dernière, cette troupe familiale et sympathique avait promis son retour. Retenue par les populations de Laragne, Veynes, Gap, la troupe terminera brillamment son cycle d'été de cette année à Sisteron, avec au programme : Roger la Honte, La Tour de Nesle, Le Bossu, Roméo et Juliette, Le Train de 8 h 47, Le Rosaire, Mignon, La Petite Hutte, La Petite Chocolatière, et quelques reprises à grand succès.

Un choix de

JARRES PROVENÇALES

VASES FANTAISIES

pour embellir villas, terrasses...

chez

Charlotte

fleuriste

Rue Chapusie — SISTERON

Téléphone 187

MARIAGES

Lundi dernier a été célébré le mariage de Mlle Françoise Aubry, fille de M. et Mme Jean Aubry, née Turcan, les sympathiques commerçants de l'avenue Paul Arène, avec M. André Rousselet, comédien, qui a été pendant plusieurs années un excellent artiste au Théâtre de la Citadelle.

En cette heureuse circonstance nous adressons aux nouveaux mariés nos meilleurs vœux de bonheur et aux parents nos amicales félicitations.

* * *

Le Samedi 19 Août, à Marseille, a eu lieu le mariage de Jean Clergue, officier de la Marine Marchande, fils de nos compatriotes et amis Mme et M. Marcel Clergue, censeur du Lycée Technique d'Etat de Voiron, avec Mademoiselle Danielle Pascal-Suisse.

Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes mariés et nos félicitations aux parents.

* * *

A Ribiers a été célébré le mariage de Mlle Renée Abatini et de M. Louis André, de Sisteron.

Tous deux appartiennent au groupe folklorique « Le Quadrille Sisteronnais ».

Toutes nos félicitations.

L'ACTIVITE DU SYNDICAT D'INITIATIVE

Le Conseil d'Administration du S.I. s'est réuni, à 18 heures 30, le 30 Août 1961 sous la présidence de M. Colomb. Sont absents MM. Decaroli, Gauchot, Jean, Fauque.

Après lecture et approbation du compte rendu de la dernière réunion (4 Juillet 1961) il est discuté des questions inscrites à l'ordre du jour.

ECLAIRAGE DE LA TOUR DE LA POSTE

Le S.I. vient de recevoir une réponse favorable de la direction des P. T. T. à Digne. En conséquence un projecteur sera prochainement installé en vue d'illuminer ce beau monument.

CAMPING MUNICIPAL

Le secrétariat du S.I. a reçu de nombreuses doléances au sujet de la tenue, de la propreté, de la surveillance du Camping du Pont de Buëch. Bonne note en a été prise et le Conseil d'administration du S.I. se penchera attentivement sur cette question très importante pour le renom de notre ville dès l'automne prochain et prendra contact à ce sujet avec la Mariie, qui a reçu des réclamations analogues.

DRAPEAUX SORTIE NORD

Le S.I. a constaté l'usure rapide des drapeaux dont un second jeu a été commandé et mis en place, de façon à assurer la permanence de ces drapeaux à cet endroit.

BACS A FLEURS

La mise en place de ces bacs a été une grande réussite et cette initiative sera intensifiée l'an prochain, compte tenu des possibilités financières du S.I. Deux nouveaux bacs sont commandés pour le moment. Il a été constaté avec plaisir le bon entretien en général et l'arrosage régulier des fleurs tant par le responsable Municipal que par les particuliers.

EMISSION RADIO-MARSEILLE VACANCES

Comme cela avait été annoncé, une très intéressante émission d'une vingtaine de minutes a eu lieu Mardi 29 Août à 19 h 10 sur les antennes de Marseille-Provence. Entièrement concrée à Sisteron, son histoire, ses monuments, son activité, ses ressources, ses perspectives modernes, cette émission, dont le S.I. a fourni les bases de renseignements et de documentation, a grandement et intelligemment contribué à assurer une utile et large propagande (sans aucun frais) en faveur de Sisteron.

CONCOURS DE BOULES DES 10, 11 et 12 SEPTEMBRE

Le S.I. a été sollicité d'apporter une aide financière au grand Concours de Boules organisé par la Boule Sisteronnaise et doté de plus de 800.000 anciens francs de prix. Cette compétition doit attirer dans notre ville de très nombreuses personnes. Après un examen approfondi de la question et non sans de sérieuses réserves, le conseil d'administration reconnait l'importance de ce concours, en applaudit l'initiative, désireux de tout faire pour contribuer à la propagande et au bon renom de Sisteron, décidé, en dépit de ses faibles ressources financières, à titre tout à fait exceptionnel et uniquement pour cette année 1961, d'accorder un don aux organisateurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures. La date de la prochaine réunion sera fixée ultérieurement.

———

LE CONCOURS DE PHOTOS DU SYNDICAT D'INITIATIVE

Le conseil d'administration du S.I. de Sisteron rappelle à tous les photographes amateurs, de Sisteron ou d'ailleurs, qu'un grand concours de photos est ouvert depuis le 15 Juillet dernier. Il sera fermé le 15 Octobre 1961. Ce concours doté de prix intéressants, concerne uniquement le sujet « Sisteron et sa région ».

Il a lieu suivant un règlement précis et détaillé que l'on peut se procurer au Syndicat d'Initiative de Sisteron, Rue de Provence, Tél. 203.

Il est précisé tout particulièrement que chaque envoi ou dépôt de photos participant au concours doit être accompagné obligatoirement d'un Bulletin dont on peut également se procurer le modèle au S.I.

N'attendez pas le dernier moment pour participer au concours.

Machines à Ecrire

VENTE REPARATION

Renseignements

Librairie LIEUTIER

SISTERON Tél. 1.48

CONORD :

du nouveau

Venez voir la nouvelle Vestalux - Coupe d'Or du Bon Goût Français 1960 - et les nouveaux réfrigérateurs "Ruban Bleu" chez :

Francis JOURDAN

Appareils Ménagers Modernes

Les Arcades — SISTERON

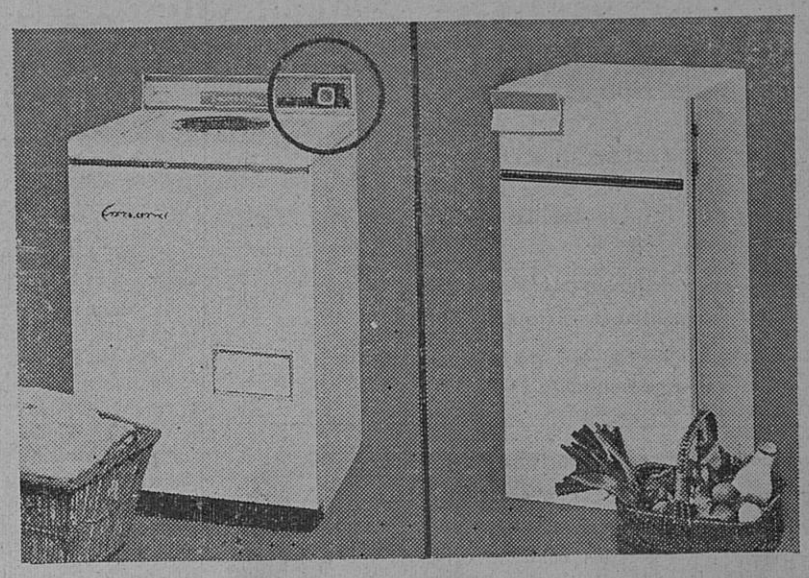

FOOT-BALL

Le sport vient de reprendre ses habitudes, ses victoires et ses défaites. Sisteron-Vélo a donc repris l'entrainement et sous la présidence de M. Colbert, le nouveau animateur, l'équipe Sisteronnaise doit redonner à ce club, qui atteint un certain nombre d'années d'existence, une heureuse vitalité.

L'entrainement se poursuit, les équipes se forment, le Stade de Beaulieu est fin prêt.

Lundi 11 Septembre

GRANDE FOIRE

A SISTERON

ECOLE DE GARÇONS

Pour les nouvelles inscriptions le Directeur de l'Ecole de Garçons recevra les parents à partir du 12 Septembre, de 10 à 12 heures.

AGIM

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

R. DE LAMARE

SAINT-AUBAN (B.-A.) Tél. 86

Propriétés Commerces

Villas Campagnes

F 4 Confort région Saint-Auban.

Campagne affaire intéressante.

Bons Commerces : Bars, Coiffure, Droguerie.

CONSEIL GENERAL

Le Conseil Général des Basses-Alpes se réunira en session extraordinaire le Lundi 4 Septembre à Digne.

Cette session convoquée à la demande des conseillers mêmes, permettra l'examen de plusieurs affaires en cours, sans attendre la session ordinaire de l'hiver.

LA FOIRE

La Foire de la Saint-Barthélémy, qui se tient à l'ancienne date, a eu le mérite d'être importante. Une assistance très animée, de nombreux forains, des marchands de bestiaux, une exposition de matériel agricole, tout cela a donné à Sisteron une très grande activité.

La chaleur est venue apporter son obole et le commerce local a réussi une agréable journée.

Cette foire a donc été une réussite complète.

LES JOURNEES DU SANG

Les journées du sang, lundi et mardi à l'Hôpital de Sisteron, ont vu défiler quelques 300 personnes volontaires pour donner un peu de leur sang.

Ce rendez-vous de solidarité honore ceux qui y ont participé.

En donnant votre sang aujourd'hui vous rendez possible les guérisons de demain.

PERMIS DE CONDUIRE

Il est porté à la connaissance du public que l'examen du permis de conduire se tiendra dans le département des Basses-Alpes aux dates suivantes :

4, 5, 6 et 7 Septembre à Manosque.

8 Septembre à Forcalquier.

8 Septembre à Barcelonnette.

13, 14 et 15 Septembre à Sisteron.

11, 12, 25 et 26 Septembre à Digne.

RAMONAGE DES CHEMINEES

Il est rappelé à la population que d'après les règlements en vigueur, les ramonages de cheminées doivent être faits avant l'hiver par des ramoneurs habilités à délivrer l'attestation officielle.

Nous apprenons que dès à présent et jusqu'au 20 Septembre, M. Cano prendra les inscriptions des intéressés.

FUNERAIRE — BATIMENT

MARBRERIE GENERALE

R. CAFFIN

Magasin et Atelier

Rue des Combes — SISTERON

Le plus bel assortiment de tissus et 1.000 échantillons de collection pour Hommes, Dames et Enfants

chez

Jean PASCAL

18, Rue Droite à SISTERON

qui vous propose une visite de documentation sans engagement de votre part.

Dépositaire exclusif des tissus

DORMEUIL

Anglais, Français et Italien.

AGENCE ALPINE

René REYNAUD

Av. de la Libération — Tél 206

ASSURANCES

« SERVICE - TRANSPORTS »

CREDITS DIVERS

RICHAUD Georges

Radio Diplomé

Nouvelle Avenue — SISTERON

Grand Choix

Appareils T.S.F. et Téléviseurs

Laboratoire de dépannage agréé

Agent RADIOLA, SCHNEIDER

DUCRETET - THOMSON

Postes TRANSISTORS

Grandes Marques

Machines à laver

LINGEX-BONNET

LINCOLN LADEN

Réfrigérateurs FRIMATIC compresseur

Facilités de Paiement

Vente à Crédit

POUR PEINDRE SOI-MEME

LA VEDETTE en boîte **375 frs le kg**

Peinture supérieure

toute prête à l'emploi

dans les nuances de votre choix

Garantie

par la Cie des Vernis Valentine

Droguerie Paul BERNARD

SISTERON

Par suite de l'application du décret du 4 Septembre 1959 le prix est baissé à **353 francs**

SPÉCIALISTE DU DIESEL

Agent Division Poids Lourds

UNIC WILLEME O M FIAT

Moteurs Diesel T. M. D. adaptables sur Véhicules Tourisme et Camionnettes Utilitaires de 1.000 à 2.500 kgs

s'adresser

GARAGE MODERNE

Route de Marseille — SISTERON — Tél. 317

CAMAU

DIGNE SISTERON

OUVERT TOUS LES JOURS

ELECTRICITE GENERALE

A. LATIL

27, rue Droite — SISTERON

Magasin de Vente et d'Exposition

Grand Choix de LUSTRERIE

T. S. F.

Agent ELECTROLUX

Appareils Frigorifiques

Aspirateurs Cireuses

Facilités de Paiement

DEPANNAGE

de tous Appareils Ménagers et Radio toutes marques

Installation Force et Lumière

Moteurs et Pompes Electriques

Electro - Clôtures

Devis gratuit — Nous consulter

LE BON CAFE

s'achète chez

R. BOUCHET

Rue Saunerie — SISTERON

Les Cafés BOUCHET sont les plus appréciés

Parfum — Arôme — Qualité

GROUPE des MUTUELLES du MANS

Fondé en 1828

ASSURANCES TOUTES BRANCHES

CREDIT AUTOMOBILE

P. ESCLANGON & P. de St-BARTOLOME

Depuis 1910 — 3 Générations à votre service

AGENCE DE SISTERON - Tél. 103

© VILLE DE SISTERON

Votre Tailleur...

Pierre Ménardo

54, Rue Droite, SISTERON

chez lequel vous trouverez toujours les meilleures marques de draperies et une coupe conçue à l'unité qui respecte votre personnalité.

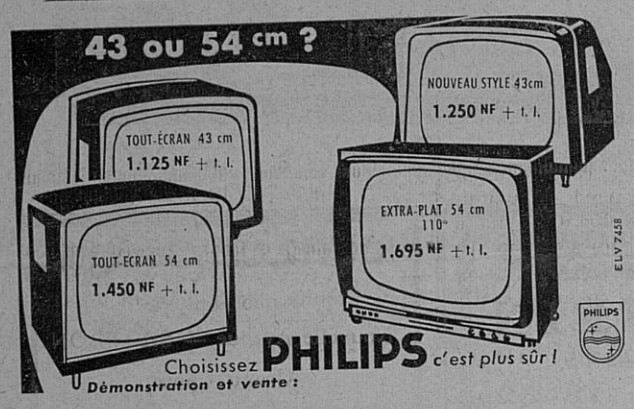

Marceau SCALA

Rue de Provence — SISTERON Tél. 197

Tous les Sommiers...

Tous les Matelas...

CHAISES — FAUTEUILS — DIVANS — CANAPES

NEUF REPARATION

MALATRAY Jean

Rue Mercerie — SISTERON

Francis JOURDAN

Les Arcades SISTERON

CESSION

DE FONDS DE COMMERCE

Par actes sous signatures privées en date à MANOSQUE du dix huit Août mil neuf cent soixante et un, enregistré à MANOSQUE le vingt deux Août mil neuf cent soixante et un, bordereau 557/2, vol 315

Monsieur ENSCKLERC Joseph a cédé à Messieurs PONSON Albert et CHAUVET René, transporteurs à LARAGNE, un fonds de commerce de transports publics de marchandises qu'il exploitait à MANOSQUE d'une capacité reconnue de DIX tonnes en ZONE COURTE.

Cette cession comporte le droit à l'exploitation reconnu par le C.T.D.T. des Basses-Alpes et le véhicule numéro 63 F 4, et elle a lieu moyennant le prix total, global et forfaitaire de DIX MILLE NOUVEAUX FRANCS (10.000 NF).

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des insertions légales au domicile du cédant, à MANOSQUE.

Pour Premier Avis

Signé : ENSCKLERC J.

ETAT-CIVIL

du 10 au 31 Août 1961

Naissances : Bernard André Jean Henry. — Diane Madeleine Marthe Tireau. — Ernestine Henriette Louise Pécoul. — Corine Marie Fernande Girard. — Edith Andrée Nicole Latil. — Philippe Jean-Pierre Rei. — Domnine Sandrine Jullian. — Gérard Gustave Joseph Blanc. — Sandrine Andréa Irma Davin.

Publications de Mariages : Martin Viktor Kampfen, photographe, domicilié à Lausanne (Suisse) et Lucia Chiappero, sans profession, domiciliée à Sisteron. — Maurice Ollivier Francis Garcin, cultivateur, et Marcelle Paulette Blanc, sans profession. — Francis Yves Justin Rolland, hôtelier et Régine Nicole Madeleine Para, employée. — Maurice Clermont Eugène Lyons, peintre en bâtiment et Emélie Germaine Garcia, sans profession, domiciliés à Sisteron.

Mariage : André Marcel Rousselet, comédien, et Françoise Marie Thérèse Aubry, sans profession.

Décès : Gavina Degortes, 14 ans, le Gand. — Hedwig Wegmüller, épouse Ostertag ,32 ans. — Ostertag Gabrielle, 6 ans. — Ostertag Anita, 4 ans. — Achille Edmond Chaix, 76 ans (avenue de la Libération).

DE GARDE

Dimanche 3 Septembre : Docteur Pique, place Raoul Robert ; Pharmacie Gastinel, place de l'Horloge.

Lundi 4 Septembre : Boulangerie Bérenguel, rue Saunerie.

COMMUNE DE VALERNES

ARRETE PREFECTORAL

PORTANT DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE DES TRAVAUX COMMUNAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

Le Préfet des Basses-Alpes

Chevalier de la Légion d'honneur,

Vu l'avant-projet des travaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement de la commune de VALERNES et notamment le plan des lieux,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 4 Juin 1961 adoptant le projet et portant engagement d'indemniser les usagers lésés par la dérivation des eaux,

Considérant qu'aucune déclaration contraire à l'utilité publique du projet n'a été formulée au cours de l'enquête et que l'avis du commissaire-enquêteur est favorable,

ARRETE :

Article 1er. — Sont déclarés d'utilité publique les travaux à entreprendre dans la commune de VALERNES en vue de l'alimentation en eau potable et l'assainissement.

Article 2. — La commune de VALERNES est autorisée à utiliser le débit de la source dite « du village » et à procéder au captage de la source des Monges.

La commune de VALERNES devra laisser toute autre collectivité dûment autorisée par arrêté préfectoral à utiliser les ouvrages visés par le présent arrêté en vue de la dérivation à son profit de tout ou une partie des eaux surabondantes.

Article 3. — Conformément à l'engagement pris par le Conseil Municipal dans sa séance du 4 Juin 1961 la commune de VALERNES devra indemniser les usiniers, irrigants ou autres usagers des eaux de tous les dommages qu'ils pourront prouver leur avoir été causés par la dérivation des eaux.

Article 4. — Le Maire de VALERNES agissant au nom de la commune est autorisé à acquérir soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation en vertu de l'ordonnance du 23 Octobre 1958, les terrains nécessaires à la réalisation du projet.

Digne, le 10 Août 1961.

P. le Préfet

Le Sous-Préfet délégué

Signé : LABUTHE.

Pour ampliation

Le Chef de bureau délégué

Signé : Illisible.

La fraîcheur de la Mer au pied de la Citadelle

POISSONNERIE DES ARCADES

Tél. 273

SISTERON

Coquillages Ecrevisses Langoustes

Truites Vivantes Poisson congelé

A. VICENZI

ANTIQUAIRE

Route Nationale 85 PEIPIN

Achète et vend

tous genres meubles anciens

Charbons toutes provenances

BOULETS D'ANTHRACITE TRIBAR

Profitez des prix d'été pour faire votre provision

PASSEZ VOS COMMANDES SANS TARDER

en vous adressant à

E. JOUVE

Avenue de la Libération, SISTERON — Tél 43

SERRURERIE — CONSTRUCTION METALLIQUE

G. BLANC

Route de Gap — SISTERON — Tél. 196

Moderne Station-Service

« MOBIL »

de SAINTE-URSULE

A. RANQUE Téléph. 62 SISTERON

ESSENCE HUILE

LAVAGE VIDANGE GRAISSAGE

Toutes Marques

Carrosserie Automobile et Industrielle

Mévolhon & Laveder

Cours Melchior-Donnet — SISTERON — Tél. 3.19

Petites Annonces

GAINS intéressants chez vous, même sans quitter emploi. Travail facile main ou machine. Joindre enveloppe timbrée. C.E.O. DOUVAINE (Haute-Savoie).

* * *

DEMANDE D'EMPLOI

Cuisinière très active cherche emploi Sisteron ou proches alentours. S'adresser au bureau du journal.

* * *

ON DEMANDE

Personne sérieuse, sachant cuisiner, tenir intérieur Paris 2 maîtres, aimant bêtes, nourrie, logée, chambre indépendante. S'adresser LEMARE, 44, Avenue Mozart, PARIS (16me).

* * *

STUDIO MEUBLE à louer

S'adresser au bureau du journal.

* * *

A LOUER

Appartement vide, comprenant trois pièces. S'adresser au bureau du journal.

* * *

CHATEAUFORT-VALERNES

La chasse est interdite dans les propriétés COLOMB, ROUBAUD et PARET.

* * *

CHERCHE

Logements vétustes pour remise en état et location. S'adresser au bureau du journal.

* * *

L'AGENCE ROMAN

ASSURANCES « LA PAIX »

Avenue des Arcades

sera fermée du 4 au 12 Septembre.

* * *

RENTREE DES CLASSES

La Rentrée des Classes se fera à la Librairie LIEUTIER, 25, rue Droite.

Faits divers

ACCIDENTS

Durant le mois d'Août, sur la nationale 85, de nombreux accidents de voitures ont eu lieu.

Si ces accidents ont causé d'importants dégâts matériels, il faut encore plus regretter les nombreux morts.

Et tous ces accidents auraient pu être évités si la prudence avait été observée.

UN CYCLOMOTEUR EST VOLE RUE DE PROVENCE

Un soir de la semaine dernière, vers 1 heure du matin, M. Bouchet, fils de M. Raoul Bouchet, de Sisteron, a eu la désagréable surprise, en terminant sa partie de carte, de constater que son Vélosolex qu'il avait laissé devant l'établissement, avait disparu.

Une plainte a été portée à la gendarmerie.

UNE 2 CV DISPARAIT

Une 2 CV grise, immatriculée 7946 AM 13, appartenant à Mme Galiano Louise et qu'elle avait laissée dimanche soir, au quartier de la Baume, près du lavoir, a disparu dans la nuit de dimanche à lundi.

La gendarmerie de Sisteron enquête.

* * *

UNE 2 CV EST RETROUVEE

Par contre la 2 CV de M. Pierre Laugier, de Marseille, directeur du journal régional « La Marseillaise », a été retrouvée à Sisteron, sur la place de l'Eglise.

Cette voiture en W est restée trois jours à la même place, ce qui a permis de porter l'attention.

DEUX VOLEURS DE VOITURE REPERES A ORAISON SONT ARRETES A SISTERON

Un jour de la semaine dernière, la gendarmerie d'Oraison était avisée que deux individus avaient dévalisé une voiture en stationnement à Oraison.

Des vêtements, un portefeuille contenant 25.000 frs avaient disparu.

Leur signalement fut diffusé dans les brigades environnantes et vers 12 heures, le gendarme Perasio, de la brigade de Sisteron, qui contrôlait discrètement les cars, arrêta deux individus suspects dans le car de Marseille-Grenoble.

Conduits à la gendarmerie, on ne tardait pas à découvrir qu'il s'agissait bien des deux voleurs d'Oraison.

Ils avouèrent leur larcin.

Il s'agit de Ben Mansour Djilai, 20 ans, et de Filali Mohamed, 18 ans.

Ils ont été placés sous mandat d'arrêt.

VOL DANS UNE VOITURE

La 403, 131 FW 83, appartenant à M. Martin Marcellino, demeurant à Cavallaire (Var) qui avait passé la nuit devant l'Hôtel du Rocher, a été dévalisée.

Des vêtements et des objets d'une valeur de 200 NF ont disparu.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

Paul DAVIN

Spécialiste de la Literie

Les Arcades — SISTERON

Lits bois, fer, canapés-lits

Tables de chevet, Landaus

Lits enfants

Matelas Sommiers

Laine, Crin, Coutil, etc...

Cette semaine dans

PARIS-MATCH

Arrêtez le massacre (les accidents de la route).

Berlin : le mur de la honte.

Ce que sera l'automne à Paris.

La nouvelle 3 CV Renault.

LE FROID ET LE CHAUD

CONORD

Francis JOURDAN

Appareils Ménagers Modernes

Les Arcades — SISTERON

A TEMPS NOUVEAU

PEINTURE MODERNE

ISOLANTE

DECORATIVE

ISODECOR

La Peinture sans rivale

Droguerie Paul BERNARD

Rue Droite — SISTERON

Pour LOUER

Pour VENDRE

Pour ACHETER

Faites une annonce dans

« SISTERON-JOURNAL »

HOTEL

DU

ROCHER

SISTERON

Ouvert

toute la nuit

© VILLE DE SISTERON